

3 QUESTIONS À...

Les mesures compensatoires : évaluer les impacts et trouver les solutions pour les éviter, les réduire et les compenser.



Le projet de prolongement du tram T8 impliquera de grands changements sur l'ensemble du territoire traversé. Île-de-France Mobilités poursuit les études afin d'anticiper au mieux tous les impacts, trouver des solutions pour réduire les nuisances et accompagner les évolutions rendues nécessaires par le projet. Emilie Coindet, cheffe de projet du tram T8 chez Île-de-France Mobilités nous explique.

Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les mesures compensatoires ?

Ce sont toutes les actions que nous allons mettre en place au cours de la vie du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs, directs ou indirects, temporaires ou permanents, qui peuvent advenir dans le cadre de la réalisation du projet. Ainsi, nous avons étudié l'état initial et l'état futur de l'espace traversé par le tramway afin d'apprécier les impacts dans toutes les dimensions du territoire - milieu physique, naturel, humain, cadre de vie, santé, patrimoine et paysage. Puis nous avons défini les solutions pour traiter ces impacts : les éviter, les réduire, les corriger.

La suppression de certains arbres a été un sujet de préoccupation partagé lors de la concertation. Quelles sont les mesures prises par Île-de-France Mobilités pour compenser cela ?

Tout d'abord, nous avons mené des études approfondies pour bien connaître le patrimoine arboré (plus de 800 arbres le long du tracé) : la nature de chaque arbre et son état de santé ont été finement répertoriés. Pour chaque section du tracé, nous avons étudié plusieurs variantes d'insertion



Station Campus Condorcet (esquisse provisoire) - Une longue section de la rue des Fillettes sera piétonnisée pour faire place au tram, avec une plateforme végétalisée (hors station). De nouveaux arbres seront plantés pour renforcer l'ombre en été. Pour plus de confort et de sécurité, les circulations cyclistes seront reportées sur des pistes circulant sur un axe parallèle à la rue des Fillettes, entre la place du Front Populaire et la place des droits de l'Homme.

du projet afin de pouvoir choisir le scénario qui impliquait le moins d'abatage. Malgré tous nos efforts, certains arbres devront inévitablement être supprimés pour permettre la réalisation du projet : ils seront remplacés au plus près du tracé. Le projet prévoit déjà la plantation de 340 nouveaux arbres dans les rues empruntées par le tramway.

Le projet de prolongement du tram T8 aura-t-il un impact sur les autres modes de transports ?

Le tramway viendra le plus souvent s'insérer sur la chaussée existante et réduira donc fortement la place de la voiture. Nous avons donc fait en sorte que le projet permette un report massif vers les transports en commun et les mobilités actives.

Plus de détails en page 5 dans la rubrique : « Une insertion privilégiant l'intermodalité avec les modes actifs et les autres modes de transports collectifs ».

i Pour en savoir plus sur le futur terminus à Rosa-Parks, rendez-vous sur le site internet du projet.



Pendant ce temps en Île-de-France



140 000 places de stationnement vélo dans toute l'Île-de-France d'ici 2030



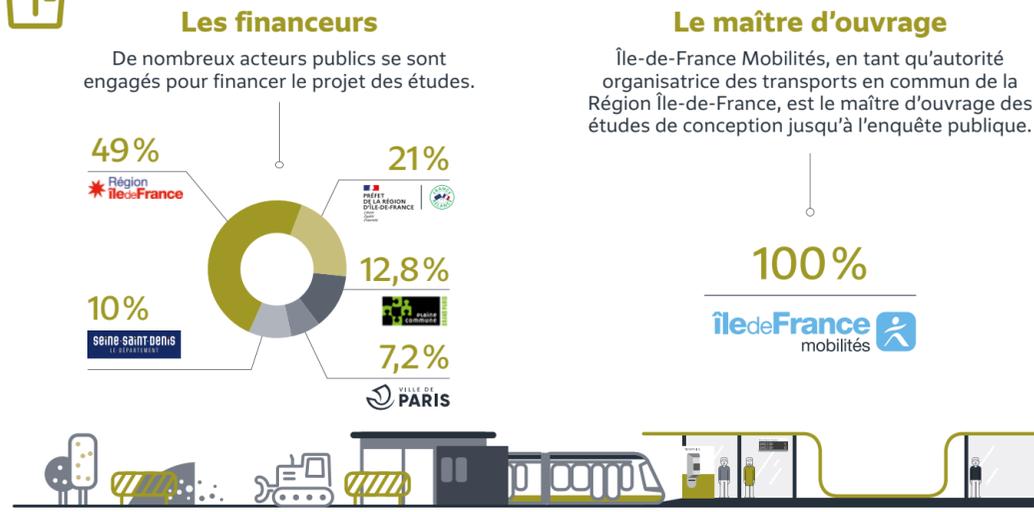
750 km cyclables grâce à 11 lignes dédiées à travers l'Île-de-France

Calendrier

- 2020 ○ Études préliminaires
- 2023 ○ Validation du schéma de principe et de la déclaration d'enquête publique
- Début 2024 ○ Enquête publique
- 2025 ○ Déclaration d'Utilité Publique (DUP)*
- 2026 ○ Études détaillées*
- 2027 ○ Travaux*
- 2031 ○ Mise en service*

* Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et financements nécessaires.

Qui participe au projet du tram T8 ?



@

www.tramT8.fr

Découvrez l'information détaillée, toutes les actualités, images et documentation du projet, mais aussi le dispositif de concertation continue mis en place.

?

Contact@tramT8.fr

Écrivez à l'équipe projet qui vous répondra dans les meilleurs délais.

f

[@TramT8](https://www.facebook.com/TramT8)

Suivez le fil de l'actu du tram T8 et de la concertation continue.



LETTRE D'INFO N°2 - OCTOBRE 2023

www.tram8.iledefrance-mobilites.fr



VALÉRIE PÉCRASSE
Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités

Les dernières concertations autour du projet de prolongement du tram T8 ont été de réelles réussites et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des participants qui ont co-construit un projet accompagnant la transformation de leur territoire. En facilitant les déplacements grâce à un mode de transport efficace, confortable et accessible, nous renforçons l'attractivité de secteurs déjà très dynamiques. Avec ce projet, nous tenons à lutter contre les ruptures urbaines en multipliant les connexions avec les autres modes de transport. Le prolongement du tram T8 améliorera ainsi la qualité de vie des habitants des villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers et du nord de Paris qui bénéficieront désormais d'une offre de transport complète et d'espaces publics réaménagés avec le souci de donner plus de place à la nature en ville. Les contributions recueillies lors des rencontres citoyennes ont permis à Île-de-France Mobilités d'affiner un projet au plus proche des besoins des usagers, des habitants et des acteurs économiques du territoire.

L'ensemble de ce travail a mené à la validation d'un schéma de principe. Cette étape primordiale nous amène maintenant à l'enquête publique, vos contributions nourriront également l'analyse de l'utilité publique du projet !

Vous découvrirez dans cette lettre les dernières évolutions du projet. Ce dernier s'est largement précisé ces derniers mois, et c'est grâce à vous !



PROLONGEMENT

Saint-Denis Porte de Paris < > Paris Gare Rosa-Parks

Un projet qui avance avec vous

À l'automne 2022, dans le cadre de la concertation continue, et en avril 2023, lors de la concertation sur la Mise En Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU), Île-de-France Mobilités a pu recueillir un grand nombre d'avis sur le projet de prolongement du tram T8. Ces contributions ont permis d'affiner le projet. Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet est actuellement examiné par les services de l'État, dans la perspective d'une enquête publique qui doit avoir lieu en 2024. L'enquête doit permettre de recueillir l'avis du public sur un projet dont la définition s'est affinée. Cette procédure permettra au préfet de se prononcer sur l'utilité publique du projet et sur les conditions essentielles à la réalisation de celui-ci.



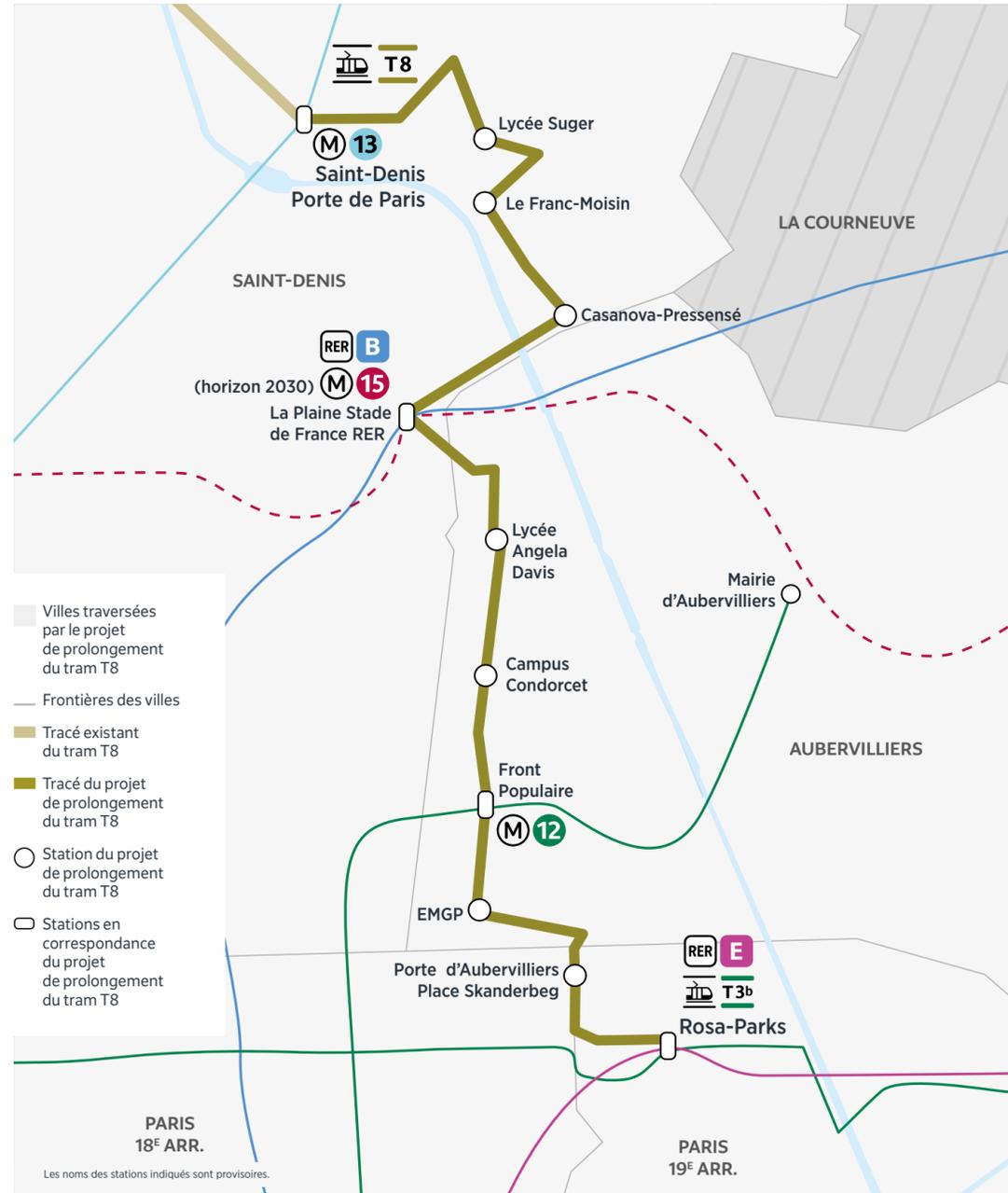
Retrouvez l'ensemble des informations sur le projet en scannant le QR Code ci-contre. Rendez-vous sur tram8.iledefrance-mobilites.fr et sur notre page Facebook Tram T8 Paris Saint-Denis



ACTUALITÉS

Prolonger le tram T8 pour mieux desservir le territoire

Le projet de prolongement du tram T8 c'est 5,5 km de linéaire de tramway supplémentaire pour une desserte renforcée du territoire et des gains de temps quotidiens pour 100 000 voyageurs attendus sur le prolongement.



Franchissement du canal Saint-Denis : un nouveau franchissement pour connecter les quartiers de Saint-Denis



Au nord du secteur de « la Plaine », un des principaux défis pour l'insertion du tram T8 est le **franchissement du canal et le passage sous l'autoroute A86** de manière fluide et sécurisée pour tous les modes de transports. Le tram emprunterait le pont existant, un nouvel ouvrage devrait alors être construit pour les automobilistes, cyclistes, piétons et bus. Selon le résultat des études détaillées, le pont existant pourrait être renforcé ou remplacé. La solution retenue favorisera une circulation apaisée pour les différents modes.

Une insertion privilégiant l'intermodalité avec les modes actifs et les autres modes de transports collectifs

Les différentes études et les nouvelles phases de concertation ont permis d'affiner le projet et de préciser son insertion dans l'espace public. Le projet a confirmé les enjeux majeurs de **faciliter les déplacements sur le territoire, garantir l'intermodalité** (passage d'un mode de transport à un autre) et **améliorer les correspondances entre les différents modes de transports**. Ces enjeux étaient notamment au cœur des débats qui ont orienté le choix de la variante du terminus à Rosa-Parks. C'est finalement la **variante sur le boulevard Macdonald** qui a été retenue à l'issue des échanges. Ce scénario, qui implique la réduction à une seule voie de circulation dans chaque sens et la suppression de places de stationnement sur cette section de boulevard Macdonald, permet d'éviter des impacts considérables sur le patrimoine arboré parisien. Elle offre des correspondances avec le **tram T3b** et le **RER E à Rosa Parks**, qui seront travaillées finement dans les études à venir pour organiser les flux dans



Station Terminus Rosa Parks (esquisse provisoire) - Le projet conserve les arbres existants et offre des correspondances à niveau et en co-visibilité avec le tram T3b et le RER E à Rosa Parks.

l'espace public et optimiser les temps et le confort des liaisons sur le pôle d'échange de Rosa Parks. Plus globalement, le projet encourage le report des usagers sur le transport en commun et les mobilités actives. Ainsi, outre les correspondances au terminus, le projet crée de nouvelles correspondances avec le **RER B La Plaine - Stade de France**, les lignes de **métro 13 à Saint-Denis - Porte de Paris, 15 à**

La Plaine - Stade de France et 12 à Front Populaire. Les lignes de bus seront également réorganisées pour s'articuler avec le tramway. De plus, des **voies cyclables sécurisées** seront aménagées et des **stationnements vélos** installés à proximité des stations. Enfin le projet améliorera la **continuité et la qualité des cheminements piétons** le long du tracé.

Porte d'Aubervilliers : une transformation en profondeur

La Porte d'Aubervilliers (place Skanderbeg) et l'avenue du même nom qui accueilleront le tram T8 vont connaître une profonde transformation.

Cet espace, aujourd'hui fragmenté de part et d'autre du rond-point de la place Skanderbeg, sera reconfiguré dans une vaste avenue urbaine et paysagère continue au-dessus du boulevard périphérique. De nombreux arbres supplémentaires vont être plantés, choisis pour offrir une qualité paysagère évolutive en fonction des saisons et permettre le développement de la biodiversité.

Les voies dédiées aux bus, les circulations automobiles, piétonnes et cyclistes ont aussi été repensées entre

le boulevard parisien des Maréchaux et l'avenue Victor-Hugo à Aubervilliers pour garantir la fluidité et la sécurité de l'ensemble des modes. Les piétons bénéficieront notamment d'un mail central permettant d'entrer et sortir de Paris à l'ombre des arbres plantés. Les voies dédiées au vélo de chaque côté de l'avenue, dont celle de la ligne V1 du réseau Vélo Île-de-France (VIF), ont été imaginées pour renforcer les continuités cyclables tout le long du tracé du tram T8.

Avenue de la Porte d'Aubervilliers (esquisse provisoire) - Le projet de prolongement du tram T8 est l'occasion de requalifier l'ensemble de l'axe au bénéfice des habitants.

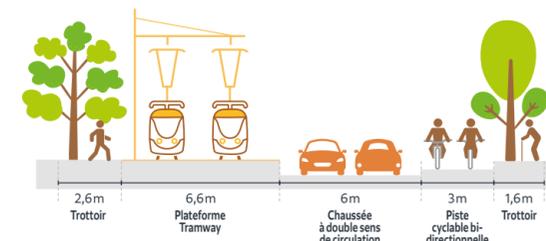


Deux modèles d'insertion

L'insertion du tramway a été réfléchi en fonction de chaque secteur pour limiter les nuisances et les impacts sur son environnement direct. Voici deux modèles d'insertion expliqués.

AVENUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Les principales difficultés sont la largeur contrainte de cet axe structurant longeant le centre historique de Saint-Denis et le Parc de la Légion d'Honneur et la multiplicité des modes qui l'empruntent. Le tramway s'insérera côté parc. La piste cyclable devient bidirectionnelle et trouve place sur l'autre flanc. Des solutions ont été prévues pour garantir la bonne circulation des bus.



AVENUE JEANNE-D'ARC

L'avenue Jeanne-d'Arc faisant partie du même secteur que l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, les mêmes problématiques ont été rencontrées. Ainsi, la circulation routière passera en sens unique en direction du quartier du Franc-Moisin tandis que le tramway circulera de l'autre côté. Les cheminements piétons seront séparés du tram par la piste cyclable unidirectionnelle.

